

Une refonte des missions des services appui et des PTC :

CE du 26/04/2018

La Direction nous a enfin présenté les constats de l'étude de la DG sur les champs d'action des services appui et des PTC. Comme nous le pensions, très disparates selon les territoires voire les agences.

D'ici fin 2018/début 2019, un diagnostic régional sera réalisé, ensuite construction d'une stratégie régionale avec en cible une organisation homogène puis plan de mise en œuvre, en 2020.

Les pôles appui et les PTC sont indispensables et complémentaires dans le rôle central de l'agence de proximité. L'objectif de la Direction n'est pas de les uniformiser mais de les adapter aux besoins de chaque agence et service.

Constat de l'étude de la DG :

Les activités des pôles appui :

- Appui à la production incluant : Appui au traitement de la gestion de la liste, gestion du courrier (entrant/sortant), appui à la gestion des ateliers internes, gestion des demandes de RDV MDPH, gestion de l'archivage spécifique des dossiers.
- Appui à la gestion interne de l'agence incluant : Appui logistique, secrétariat.

Les activités des PTC :

- Appui aux services DE : Formation, Aides et Mesures, Prestations,
- Appui à la gestion de compte du DE, incidents de paiement,
- Contentieux,
- Accueil téléphonique DE et entreprises.

L'**Unsa** est satisfaite que la Direction maintienne les services appui en agence et en plateforme. Nous veillerons qu'elle répartisse équitablement les ressources selon la taille et les besoins des agences. Que les agents des pôles appui et des PTC qui le souhaitent puissent bénéficier de transitions professionnelles avec des formations adaptées à chaque parcours. Que ceux qui souhaitent rester sur leur service d'origine puissent développer leurs compétences et leurs expertises.

Vos élus au CE : Xavier Houzé et Nathalie Choqué

Je souhaite adhérer à l'**UNSA** Pôle-Emploi

4/14 rue Ferrus 75014 Paris

syndicat.unsa-idf@pole-emploi.fr

NOM : PRENOM :

Agence/Service : Adresse Mail :